

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 4 septembre 2013

au Foyer de Beausobre, à 20 h 15

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2013.
2. Démission d'une Conseillère communale et d'un Conseiller communal.
3. Assermentation d'une Conseillère communale et d'un Conseiller communal.
4. Démission de deux membres de la Commission des finances.
5. Nomination de deux membres à la Commission des finances et, le cas échéant, d'un ou deux membres suppléants à la Commission des finances.
6. Communications du Bureau.
7. Communications de la Municipalité.
8. Préavis de la Municipalité :
 - N° 38/9.13 Demande d'un crédit de CHF 1'200'000.00 pour la mise en place d'une solution de gestion électronique documentaire (GED); (SPI)
 - N° 39/9.13 Soutien de la Ville de Morges à la manifestation Le livre sur les quais; (PLR)
 - N° 40/9.13 Règlement communal concernant le subventionnement des études musicales; (UDC)
 - N° 41/9.13 Arrêté d'imposition pour 2014. (Commission des finances)
9. Rapports de commissions :
 - N° 2/9.13 Demande de crédit supplémentaire de CHF 1'710'000.00 au préavis N° 16/6.07 pour couvrir le coût final des travaux de construction des Centres de vie infantine de Sylvana et de la Gracieuse;

- N° 13/9.13 Projet de Centre Aquatique Région Morges
Demande d'un crédit cadre de CHF 675'000.00, soit
- un crédit de CHF 50'000.00 pour participer au capital de la société anonyme à créer
 - un crédit d'étude de CHF 625'000.00 pour participer aux frais de constitution et de fonctionnement de la société anonyme;
- N° 23/9.13 Demande d'un crédit de CHF 61.000.00 pour le marquage tactilo-visuel – Réponse au postulat du Groupe SVI "Pour des lignes de marquage tactilo-visuel à l'attention des aveugles et malvoyants";
- N° 27/9.13 Adoption du nouveau règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière;
- N° 28/9.13 Demande d'un crédit de CHF 250'000.00 pour l'étude de réalisation des travaux de réfection et de renforcement des infrastructures, de réaménagement de la chaussée aux avenues de Marcelin et Jean-Jacques Cart, de mise en séparatif du chemin de Beausobre et de construction d'un giratoire au carrefour des avenues de Marcelin et Jean-Jacques Cart;
- N° 36/9.13 Demande d'un crédit de CHF 80'000.00, subvention et participations de tiers non déduites, pour la construction d'un système de compostage du lactosérum (petit lait) sur l'alpage du Chalet de la Moësettaz.
10. Interpellation du Groupe SPI "Quid d'une taxe au sac socialement acceptable ?"
– Réponse de la Municipalité.
11. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
12. Questions, vœux et divers.

Le président

La secrétaire

Stéphane Dewarrat

Jacqueline Botteron